

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) No. 1907/2006 (modifié par le règlement (UE) 2020/878)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit EpoxyStrip

Code du produit KWZ 75

UFI YC32-9MY3-2E5E-D6H2

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du Détergent

mélange Catégorie d'utilisateurs: utilisateurs professionnels.

Utilisations déconseillées Pas d'autres informations importantes disponibles.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société/entreprise KWZ Industrie AG

Ringstrasse 15 CH-8600 Dübendorf

Telefon +41 44 404 22 88 [8-17h] Telefax +41 44 404 22 99

Help-desk: info@kwzag.ch / www.kwzag.ch

1.4. Numéro d'appel d'urgence Tox Info Suisse : [24h/7d]

Tel. 145 / info@toxinfo.ch

Date d'émission 04.03.2021

Version 1.0

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au Corrosion/irritation cutanée, Catégorie 2, H315

Règlement (CE) No. 1272/2008 Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 1, H318

Toxicité pour la reproduction, Catégorie 1B, H360D

Ce produit est classé et étiqueté conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008.

Information complémentaire Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.





2.2. Éléments d'étiquetage





Mention d'avertissement Danger

Mentions de danger H315: Provoque une irritation cutanée.

H318: Provoque des lésions oculaires graves.

H360D: Peut nuire au foetus.

Conseils de prudence P201: Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.

P264: Se laver la peau soigneusement après manipulation.

P280: Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de

protection des yeux/ du visage.

P302 + P352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et

au savon.

Informations supplémentaires Aucun(e).

Identificateur de produit 1-Ethyl-2-pyrrolidone, No.-CAS 2687-91-4, No.-CE 220-250-6

Formic acid, No.-CAS 64-18-6, No.-CE 200-579-1

2.3. Autres dangers Pas de dangers particuliers à signaler.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Formulation.

Composants		Classification CLP	Identificateur de produit
1-Ethyl-2-pyrrolidone	>=65%- <75%	Acute Tox. 4 H302, Eye Dam. 1 H318, Repr. 1B H360 (D)	NoCAS: 2687-91-4 NoCE: 220-250-6
Formic acid	>=5%- <10%	Skin Corr. 1A H314 [Skin Corr. 1A H314: C ≥ 90 % Skin Corr. 1B H314: 10 % ≤ C < 90 % Skin Irrit. 2 H315: 2 % ≤ C < 10 % Eye Irrit. 2 H319: 2 % ≤ C < 10 %]	NoCAS: 64-18-6 NoCE: 200-579-1 NoIndex: 607-001-00-0

Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Impuretés dangereuses Aucun(e) à notre connaissance.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation Amener à l'air libre en cas d'inhalation accidentelle des vapeurs ou des produits de

décomposition. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.

Contact avec la peau Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Un traitement

médical immédiat est nécessaire car les effets corrosifs cutanés non traités donnent

des blessures qui guérissent lentement et difficilement.

Contact avec les yeux Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant

au moins 15 minutes. Protéger l'oeil intact. Consulter un ophtalmologiste.

Ingestion Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Éviter le vomissement si

possible. Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Consulter un médecin. Provoque de graves brûlures.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du

dioxyde de carbone.

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

Jet d'eau à grand débit.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, la fumée peut contenir le produit original en plus de composés non identifiés, toxiques et/ou irritants. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

5.3. Conseils aux pompiers

Equipement spéciaux pour la protection des intervenants

Procédure standard pour feux d'origine chimique. En cas d'incendie, porter un appareil

de protection respiratoire autonome.

Méthodes particulières d'intervention

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement

voisin. Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Conseils pour les non-secouristes Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau et les

yeux. Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.

Conseils pour les secouristes Utiliser un équipement de protection individuelle. Ne pas inhaler les

vapeurs/poussières. Évacuer immédiatement le personnel vers des zones sûres.

Ventiler la zone.

6.2. Précautions pour la protection

de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination. Enlever avec un

absorbant inerte. Neutraliser avec du (de la, de l').

6.4. Référence à d'autres sections

Voir chapitre 8 et 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Établir un plan d'action de premier secours avant d'utiliser ce produit. Porter un équipement de protection individuel. Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation avec extraction d'air appropriée. Éviter l'ingestion, l'exposition des yeux et de la peau ainsi que l'inhalation de toute vapeur générée. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.

avec prudence

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. Conserver dans le conteneur d'origine. Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Dans le récipient fermé de moins de 2 ans sur la date de fabrication de conserves. Classe de stockage (CH) 12.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limite(s) d'exposition Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

1-Ethyl-2-pyrrolidone (CAS 2687-91-4)

Switzerland - Occupational Exposure

Limits - TWAs - (MAKs) Switzerland - Occupational Exposure

Limits - STELs - (KZWs)

Formic acid (CAS 64-18-6)

Switzerland - Occupational Exposure

Limits - TWAs - (MAKs)

Switzerland - Occupational Exposure

Limits - STELs - (KZWs) EU - Occupational Exposure

(2006/15/EC) - Second List of Indicative Occupational Exposure Limit Values -

TWAs

18.8 mg/m3 STEL [KZW] (aerosol, vapour)

5 ppm TWA [MAK] 9.5 mg/m3 TWA [MAK]

10 ppm STEL [KZW] 19 mg/m3 STEL [KZW]

5 ppm TWA

9 mg/m3 TWA

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés Éviter le contact avec la peau et les yeux. À manipuler conformément aux bonnes

2 ppm TWA [MAK] (aerosol, vapour)

4 ppm STEL [KZW] (aerosol, vapour)

9.4 mg/m3 TWA [MAK] (aerosol, vapour)

pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Pratiques générales d'hygiène industrielle. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux

pour animaux.

Protection individuelle

Protection respiratoire En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire

approprié. Appareil respiratoire avec filtre combiné vapeurs/particules (EN 14387).

Gants de protection conformes à EN 374. Gants en Butyl. Temps de percée: > 8 h. Protection des mains

Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166. Flacon pour le Protection des yeux

rinçage oculaire avec de l'eau pure.

Protection de la peau et du corps Vêtements de protection à manches longues. Choisir la protection individuelle suivant

la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.

Risques thermiques Ne pas chauffer le produit.

Contrôle d'exposition de

l'environnement

S'assurer préventivement que le produit ne puisse pas se déverser dans des eaux de

surface ou dans la canalisation.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Visqueux. Couleur Jaune clair. Odeur Caractéristique. Non déterminé.

Point de fusion/ point de

congélation:

Non déterminé.

Point d'ébullition ou point initial /

intervalle d'ébullition: Non déterminé.

Inflammabilité: Limites inférieure et supérieure

Non déterminé.

d'explosion: Point d'éclair:

> 60°C Non déterminé.

Température d'auto-inflammation: Température de décomposition:

Non déterminé. Non applicable.

pH: Viscosité cinématique:

[dyn.] >2.5 mPas (20°C)

Solubilité: complètement miscible (Eau)

Coefficient de partage n-octanol/eau

(valeur log):

Pression de vapeur: Non déterminé.

Densité et/ou densité relative:

1.05

Non déterminé.

Densité de vapeur relative:

Caractéristiques des particules:

Non déterminé.

Non applicable.

9.2. Autres informations

Autres caractéristiques de sécurité Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité Pas d'information disponible.

10.2. Stabilité chimique Pas de décomposition en utilisation conforme.

10.3. Possibilité de réactions

dangereuses

Pas de dangers particuliers à signaler.

10.4. Conditions à éviter La combustion produit des fumées nauséabondes et toxiques. Ne pas congeler.

10.5. Matières incompatibles Des oxydants.

10.6. Produits de décomposition

dangereux

Aucun sous utilisation appropriée.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë 1-Ethyl-2-pyrrolidone (CAS 2687-91-4)

Dermal LD50 Rat > 2000 mg/kg (ECHA_API) Oral LD50 Rat = 1350 mg/kg (NLM_CIP)

Formic acid (CAS 64-18-6)

Inhalation LC50 Rat = 15 g/m3 15 min(NTP) Oral LD50 Rat = 1100 mg/kg (NLM_CIP)

Corrosion/irritation cutanée Provoque une irritation de la peau.

Lésions oculaires graves/irritation

oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Sensibilisation respiratoire/cutanée Aucun(e).

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

Toxicité pour la reproduction Peut nuire au foetus. effets toxiques pour la reproduction

Toxicité spécifique pour certains

organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

Danger par aspiration Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration.

Expérience chez l'hommeIl n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

11.2. Informations sur les autres dangers

Symptômes liés aux caractéristiques

physiques, chimiques et

toxicologiques

Risque de lésions oculaires graves.

Autres données Donnée non disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité Peut changer le pH de l'eau. Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui

même.

1-Ethyl-2-pyrrolidone (CAS 2687-91-4)

Ecotoxicity - Freshwater Fish - Acute

Toxicity Data

Formic acid (CAS 64-18-6)

Ecotoxicity - Water Flea - Acute Toxicity

Ecotoxicity - Freshwater Algae - Acute

Toxicity Data

EC50 48 h Daphnia magna 120 mg/L (IUCLID)

EC50 48 h Daphnia magna 138 - 165.6 mg/L [Static] (EPA) EC50 96 h Desmodesmus subspicatus 25 mg/L (IUCLID) EC50 72 h Desmodesmus subspicatus 26.9 mg/L (IUCLID)

LC50 96 h Danio rerio 464 - 999 mg/L [static] (ECHA)

12.2. Persistance et dégradabilité Devrait être biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation Une bioaccumulation est peu probable.

12.4. Mobilité dans le sol Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

12.5. Résultats des évaluations PBT

et vPvB

Cette préparation ne contient pas de substance considérée comme persistante, ni

bioaccumalable ni toxique (PBT).

12.6. Propriétés perturbant le

système endocrinien

Pas d'information disponible.

12.7. Autres effets néfastes Catégorie de risques pour l'eau (CH): B.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Résidus de produit / produit non utilisé

Ne pas jeter les déchets à l'égout. Ne pas éliminer avec les déchets ménagers. Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit luimême mais à son application. Les codes de déchet suivants ne sont que des suggestions: Code d'élimination de déchet 14 06 03 . Les résidus sont à traiter comme

des déchets dangereux.

Emballages contaminés Eliminer comme le produit non utilisé. Code d'élimination des déchets 15 01 02.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU ou numéro

d'identification

Non applicable.

14.2. Nom d'expédition des Nations

unies

Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le

transport

Non applicable.

14.4. Groupe d'emballage Non applicable.

Non applicable. 14.5. Dangers pour l'environnement

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable.

Règlement type des ONU

ADR/RID Non réglementé.

IMDG Non réglementé.

IATA Non réglementé.

Autres Informations Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires CPID-Nr.: 585084-61

Suivre l'ordonnance 5 relative à la loi le travail (SR 822.115 – Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs, OLT 5)) et l'ordonnance du DEFR (SR 822.115.2). Suivre l'ordonnance du DEFR ur les activités dangereuses ou penibles en cas de grossesse et de maternité (SR 822.111.52 / Art.13 - Ordonnance sur la protection de la

maternité). VOC (CH) = 0%

1-Ethyl-2-pyrrolidone (CAS 2687-91-4)

EU - Cosmetics (1223/2009) - Annex II Prohibited

- Prohibited Substances Formic acid (CAS 64-18-6)

Switzerland - Air Pollution Control -Organic Substances - Gases, Vapors or

Particulates

EU - REACH (1907/2006) - List of

Registered Intermediates

Category Class 1

Present ([200-579-1])

15.2. Évaluation de la sécurité

chimique

Non demandé.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Signification des abréviations et acronymes utilisés

CPID: Chemical Product IDentification / Registre-public-des-produits [CH] CLP: Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008 (GHS)

MAK: Limites nationales d'exposition professionnelle.

VOC/COV: Contenu en composés organiques volatils (COV)

Les principales références bibliographiques et sources de données

L'information donnée provient de travaux qui font référence et de la littérature.

Procédure de classification

Méthode de calcul. Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008.

Libellés des phrases mentionnées

aux sections 2 et 3

H302: Nocif en cas d'ingestion.

H314: Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H315: Provoque une irritation cutanée.

H318: Provoque des lésions oculaires graves.

H360D: Peut nuire au foetus.

Conseils relatifs à la formation Mise à dis

Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation

appropriées à l'intention des opérateurs.

Autres informations Description du produit.

Mode d'emploi

Conserver hors de la portée des enfants.

Clause de non-responsabilité

Les informations contenues dans la présente fiche de données de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité. Ils ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité.